

CNPJDPI Appel pour le 25 janvier 2025

Category: Actualité politique

écrit par jmfouquer | 23 janvier 2025

Cet appel pour le 25 janvier – dont ENSEMBLE! est signataire – est nécessaire. L'arrêt des combats à Gaza le 19 janvier est incontestablement une bonne nouvelle, en premier lieu pour les Gazaoui·es. Mais, il faut être vigilant·es à ce que la trêve soit durable et débouche sur un cessez-le feu permanent.

Palestine

Imposons la fin des massacres, du génocide, du déni d'humanité. Suspension de l'Accord d'Association entre l'Union Européenne Et l'État d'Israël

Par **le collectif CNPJDPI**. Le 17 janvier 2025.

À l'heure où nous publions cet appel, un accord de cessez-le-feu est annoncé.

Nous accueillons cette information avec soulagement et espoir, mais avec une grande vigilance compte tenu des incertitudes sur l'accord lui-même, sur son application effective, sur les perspectives qu'il peut ouvrir.

La situation que nous décrivons, comme les exigences que nous formulons par le présent appel restent d'actualité.

Nous maintenons et amplifions notre appel à la mobilisation pour le week-end des 24-26 janvier, une mobilisation citoyenne qui n'est pas pour rien dans ce premier résultat et qui reste plus que jamais nécessaire.

L'appel complet avec les signatures est téléchargeable au format PDF en cliquant sur l'image ci-dessous



Palestine
Imposons la fin des massacres, du génocide, du déni d'humanité.
Suspension de l'Accord d'Association entre l'Union Européenne
Et l'État d'Israël

À l'heure où nous publions cet appel, un accord de cessez-le-feu est annoncé.
Nous accueillons cette information avec soulagement et espoir, mais avec une grande vigilance compte tenu des incertitudes sur l'accord lui-même, sur son application effective, sur les perspectives qu'il peut ouvrir.
La situation que nous décrivons, comme les exigences que nous formulons par le présent appel restent d'actualité.
Nous maintenons et amplifions notre appel à la mobilisation pour le week-end des 24-26 janvier, une mobilisation citoyenne qui n'est pas pour rien dans ce premier résultat et qui reste plus que jamais nécessaire.

Il y a un an, le 26 janvier 2024, la Cour Internationale de Justice, saisie par l'Afrique du Sud de la situation à Gaza, a pris des décisions à caractère obligatoire : compte tenu d'un génocide qu'elle estimait déjà comme « plausible », elle exigeait de l'État d'Israël qu'il mette fin à ses attaques contre les civils, aux destructions d'infrastructures, au siège inhumain et au déplacement forcé des populations.

Un an plus tard, plus de 15 mois après le début de l'offensive israélienne, la guerre génocidaire menée par l'État d'Israël contre la population de Gaza continue, elle s'intensifie dans le nord de la Bande de Gaza ; la population est affamée, assoiffée, privée de soins médicaux, exposée aux intempéries de l'hiver. Les hôpitaux sont détruits et brûlés, des soignants sont arrêtés ou assassinés. Plus de 1000 personnes du secteur de la santé ont déjà perdu la vie. Les enfants sont privées de l'éducation qui est un droit essentiel.

En Cisjordanie dont Jérusalem-Est, la population est assiégée, menacée par l'armée israélienne et par les colons : les opérations de colonisation, de nettoyage ethnique, de vol de terre et de destructions de maisons s'intensifient à un rythme inégalé.

La fermeture par Israël des bureaux de l'UNRWA, l'interdiction qui lui est faite d'exercer son activité, est une attaque inédite contre une agence de l'ONU et une très grave menace pour la santé et l'éducation d'une partie importante du peuple palestinien.

Cette situation menace l'existence même du peuple palestinien. **Elle insulte aussi notre humanité commune et met en danger les fondements du droit international.** L'arrivée de Trump au pouvoir aux États-Unis intensifie ces menaces et **les risques d'une guerre régionale aux conséquences potentiellement mondiales.**

Le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens dénonce la guerre menée par l'État israélien contre le peuple palestinien qui prolonge une politique de dépossession du peuple palestinien à l'œuvre depuis des dizaines d'années. Nous avons toujours dénoncé sans ambiguïté l'ensemble des crimes de guerre, y compris ceux qui ont été commis le 7 octobre 2023.

Tout cela aurait pu être évité si le monde occidental, y compris l'Union européenne, n'avait pas constamment protégé Israël de l'obligation de rendre des comptes. **Nous demandons qu'il soit mis fin à cette impunité et que des sanctions soient prises contre l'État d'Israël tant qu'il ne se conforme pas au droit international.**

L'Accord d'Association entre l'Union européenne et Israël fait de l'UE le premier partenaire commercial de l'État d'Israël, tout en ouvrant les portes de l'Union Européenne à celui-ci dans de nombreux autres domaines. **Nous demandons la suspension de cet accord d'association tant**

Appel pour le 25 janvier 2025 avec les signatures
téléchargeable au format PDF